



EN CE MOMENT :

ANNONCES IMMOBILIÈRES

DATES DES GRÈVES

MADE IN FRANCE

PODCASTS

BITCOIN

TESTS PERSO

IMMOBILIER

CE QUE VOUS FACTURENT LES COURTIERS EN IMMOBILIER

CHANTAL MASSON | PUBLIÉ LE 17/01/2018 À 16H13 | MIS À JOUR LE 22/01/2018 À 8H57



LES + LUS : IMMOBILIER

- 1** APL : ce que vous allez vraiment perdre dès le mois d'octobre, profil par profil
- 2** La formation continue des agents immobiliers : une urgence pour tous !
- 3** Assurance crédit immobilier : les dates clés pour faire jouer la concurrence, banque par banque
- 4** Les frais de notaires ne vont pas augmenter : comment sont taxés



Pixabay

De plus en plus de particuliers font appel à un courtier en immobilier pour dégouter le meilleur taux. Mais combien coûtent ces intermédiaires ?

Aujourd'hui, pour dégouter le meilleur crédit immobilier, près d'un tiers des emprunteurs choisissent de passer par un courtier. D'ici 2 à 3 ans, on estime qu'ils seront 50%. Face à ces belles perspectives de croissance, le marché ne cesse de s'étoffer. Cafpi, Empruntis, Meilleurtaux ..., les historiques du secteur sont depuis peu concurrencés par de nouveaux acteurs 100% en ligne qui entendent casser les prix. Mais sont-ils vraiment chers ? Nous avons fait le point sur les tarifs des principaux acteurs du secteur.

Courtiers en ligne et en agence : des coûts différents

En ligne, ou en agence, et même si les clients n'en savent rien, tous les courtiers perçoivent un pourcentage des sommes empruntées : le plus souvent 1% du montant du prêt, avec un plafond d'environ 1.500 euros (voire jusqu'à 5.000 euros ou 6.000 euros), calculé selon l'établissement bancaire retenu et selon le volume d'affaires que lui apporte l'intermédiaire.

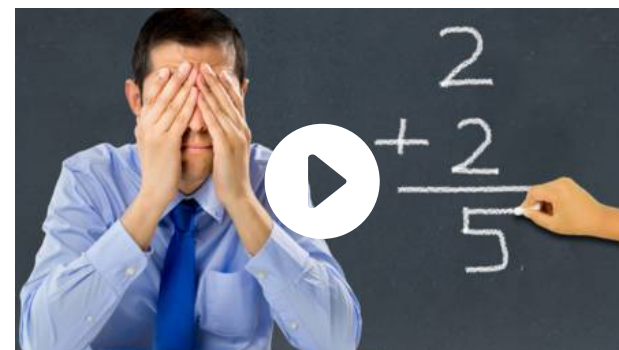
Les courtiers qui n'opèrent qu'en ligne et par téléphone (les clients se retrouvent alors seuls face au banquier choisi avec leur offre en mains) se contentent généralement de ce mode de rémunération. Comprenez qu'ils ne facturent pas d'honoraire

les ventes immobilières dans votre département ?

5 Copropriété : ce que va vous coûter l'ascenseur obligatoire dès 3 étages

VOIR LES + LUS

VIDÉOS À NE PAS MANQUER



Cnav, RSI... le bêtisier des erreurs des caisses de retraite



complémentaire. “Leur rôle se limite alors à de simples mises en relation avec les établissements, ils offrent peu d’accompagnement, les clients doivent finaliser eux-mêmes leur dossier pour le présenter au banquier”, précise Sandrine Allonier, directrice des relations banques de Vousfinancer.com.

En revanche, les courtiers qui reçoivent leurs clients en agence les accompagnent tout le long du processus d’acquisition : ils se déplacent chez le banquier pour vérifier que tout ce qu’ils ont négocié est bien appliqué (clauses de remboursement anticipé du prêt sans frais, transférabilité du crédit sur un autre bien...) voire si besoin jusqu’à chez le notaire (par exemple, avec Cafpi ou Vousfinancer). En contrepartie, les honoraires prélevés oscillent entre 750 et 2.000 euros.

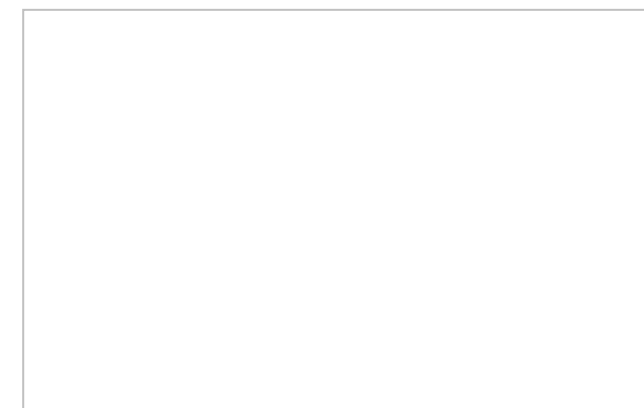
>> Notre service - Trouvez le crédit immobilier le moins cher grâce à notre comparateur

Des frais bancaires en plus

De leurs côtés, les banques, à qui les courtiers mâchent le travail, ne devraient théoriquement plus réclamer de frais supplémentaires aux clients. Or c’est loin d’être toujours le cas. Comme le montre le comparatif tarifaire, des frais supplémentaires vous seront généralement réclamés si vous passez par des courtiers en ligne. Seul Credixia garantit leur remboursement à l’ensemble de ses clients internet.

SERVICES RECOMMANDÉS PAR CAPITAL

- ANNONCES IMMOBILIÈRES
- INVESTIR DANS LE NEUF ET DÉFISCALISER
- COMPAREUR CRÉDITS IMMOBILIER



Partagez vos expériences et profitez des décryptages de Capital

Courtier ▼	Honoraires de courtage	Frais bancaires
Acecredit (80 agences)	1 % du montant du prêt (1.500 € maximum)	0 à 300 €
Cafpi (230 agences)	1 % du montant du prêt (en moyenne 1.450 €)	0 € (dans la majorité des cas)
Credixia.com (en ligne + 2 agences)	0€	0€
Cyberpret.com (en ligne)	0 € dans 90 % des cas, 500 € pour les cas les plus complexes	500 € dans 90 % des cas, 0 € dans 10 % des cas
Empruntis.com (en ligne + 125 agences)	0 € en ligne 1.000 € en agence	300 € en moyenne en ligne, 0 € en agence
Immopret (96 agences)	0,60 % du montant du prêt (2.000 € maximum)	300 à 500 € en moyenne
Meilleurtaux.com (en ligne + 270 agences)	0 € en ligne entre 1 et 1,2 % du montant du prêt (1.250 € en moyenne) en agence	0 à 700 €
Monemprunt (en ligne)	0€	0 à 1.000 €

➤➤ Lire aussi - **Assurance emprunteur : combien pouvez-vous économiser en faisant jouer la concurrence ?**

>> En vidéo - **Où en est-on de l'ouverture du marché de l'assurance emprunteurs ?**





Retrouvez toutes les vidéos de Xerfi sur XerfiCanal TV . Le groupe Xerfi est le leader des études économiques sectorielles. Retrouvez toutes ces études sur le portail de www.xerfi.com

A LIRE AUSSI

Immobilier : ces syndicats qui facturent au prix fort l'état daté

Facebook rompt avec certains courtiers de données

Les courtiers indépendants qui vous permettent d'investir dans les SCPI



➔ **D'AUTRES ARTICLES QUI POURRAIENT VOUS INTÉRESSER**



Frais de tenue de compte : ce que vous facturent réellement les banques



Capital

Ces frais que vous facturent les banques en cas de dépassement de découvert



Capital

Alstom plonge, un courtier affiche son pessimisme



Capital

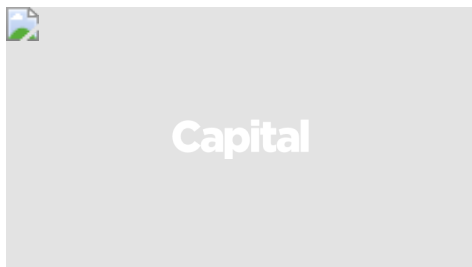
Crédit immobilier : faites appel à un courtier pour décrocher le meilleur taux



Capital

Retraits dans les distributeurs : ce que vous facturent les banques





Passer par un courtier en crédits immobiliers permet d'obtenir de belles ristournes



Les courtiers en immobilier s'arrogent 25% du marché du crédit



Pour emprunter, faites appel à un courtier en crédits immobiliers



La crise crée des vocations : le courtier en agences immobilières



Des courtiers dépassés par les événements



La guerre est relancée chez les courtiers en ligne



Les courtiers peaufinent leurs lignes de crédit



cny eur urus kwid taxe sur les cabanon de jardin autant pour moi ou au temps pour moi

[CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION](#) | [CHARTRE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES](#) | [MENTIONS LÉGALES](#) | [TOUS VOS MAGAZINES](#) | [ABONNEMENT MAGAZINE](#) | [PUBLICITÉ](#)

© 2018 Prisma Media - Tous droits réservés
Un site du groupe Prisma Media (G+J Network)